

Professionnels de santé	Vaccination contre la grippe	Vaccination contre la Covid-19
<b>Médecin</b>	Toute personne	Toute personne
<b>Infirmier</b>	Toute personne majeure Mineurs de 11 ans et + Mineurs jusqu'à 10 ans sur prescription médicale	A partir de 6 mois, mais avec certaines exceptions.
<b>Pharmacien d'officine ayant suivi une formation à la vaccination contre la grippe ou contre la Covid-19</b>	Personnes majeures, ciblées ou non par les recommandations, Mineurs de 11 ans et plus, ciblés ou non par les recommandations	A partir de 5 ans, mais avec certaines exceptions.
<b>Sage-femme</b>	Toute personne	A partir de 6 mois, mais avec certaines exceptions.
<b>Etudiant de troisième cycle de médecine</b>	Toute personne, sous la supervision d'un maître de stage	Pour la seule administration, sous la supervision d'un maître de stage
<b>Etudiant de troisième cycle de pharmacie</b>	Toute personne de 11 ans et +, sous la supervision d'un maître de stage	Pour la seule administration, sous la supervision d'un maître de stage et sous certaines conditions
<b>Etudiant de deuxième cycle de pharmacie</b>	En officine, sur personne majeure et sous certaines conditions	Pour la seule administration, sous la supervision d'un maître de stage et sous certaines conditions

Retrouvez tous les détails sur les effecteurs de la vaccination contre la grippe saisonnière et la Covid-19 pour la campagne 2023/2024 dans le [Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/14 du 31 juillet 2023](#) (Page 140)